

Hébergement

Résidence Internationale d'Etudiants

Dates et tarifs 2017—2018



		Durée	Dates	Total
C O U R S I N T E N S I F S	ETE Chambre seule	2 semaines	04/06/17 - 17/06/17 02/07/17 - 15/07/17 30/07/17 - 12/08/17 27/08/17 - 09/09/17	257 €
		3 semaines	04/06/17 - 24/06/17 02/07/17 - 22/07/17 30/07/17 - 19/08/17 27/08/17 - 16/09/17	353 €
		4 semaines	04/06/17 - 01/07/17 02/07/17 - 29/07/17 30/07/17 - 26/08/17 27/08/17 - 23/09/17	406 €
		6 semaines	04/06/17 - 15/07/17 02/07/17 - 12/08/17 30/07/17 - 09/09/17	663 €
		8 semaines	04/06/17 - 29/07/17 02/07/17 - 26/08/17 30/07/17 - 23/09/17	812 €
	ANNEE Chambre seule	4 semaines	01/10/17 - 28/10/17	406 €
		4 semaines	29/10/17 - 25/11/17	406 €
		4 semaines	26/11/17 - 23/12/17	406 €
		3 semaines	04/02/18 - 24/02/18	353 €
		3 semaines	25/02/18 - 17/03/18	353 €
3 semaines		18/03/18 - 07/04/18	353 €	
4 semaines		22/04/18 - 19/05/18	406 €	
COURS SEMESTRIELS	Semestre d'été Chambre seule	04/06/17 - 23/09/17	1 624 €	
	Semestre d'hiver Chambre seule	24/09/17 - 20/01/18	1 624 €	
	Semestre de printemps Chambre seule	28/01/18 - 26/05/18	1 624 €	

Arrhes : 350 € avec le bulletin d'hébergement lors de la réservation.

À l'arrivée et après règlement du loyer, cette somme sera transformée en caution. Elle sera remboursée à la fin du séjour initialement prévu après déduction du coût d'éventuelles pertes et/ou dégradations.

Les séjours sont prévus du dimanche au samedi à 12 heures. Une nuit supplémentaire : 25 €

Les étudiants inscrits pour au moins un mois peuvent bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement.

Pour les semestres:

- LA TOTALITE DU SEMESTRE DOIT ETRE PAYEE A L'ARRIVEE DE L'ETUDIANT ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS DE DÉPART AVANT LA FIN DU SEMESTRE.

L'attestation de résidence nécessaire à l'obtention de **la carte de séjour** sera remise à l'étudiant lors de son paiement.

L'étudiant doit justifier d'une assurance en responsabilité civile, incendie, dégâts des eaux et vol pour le mobilier et effets personnels contenus dans sa chambre. A défaut, l'étudiant doit souscrire cette assurance en France. Les informations lui seront communiquées par le service accueil.

Dijon, octobre 2016

Résidence Internationale d'Étudiants

6 rue Maréchal Leclerc—21000 DIJON - France

Téléphone 33 (0)3 80 71 70 00 - Télécopie 33 (0) 3 80 71 60 48

<http://www.u-bourgogne.fr/CIEF/H-RIE.html>— E.mail : rie-dijon@wanadoo.fr